

Information sur l'audition

Objet de l'audition : **Révision partielle de l'ordonnance de la FINMA sur la surveillance des assurances (OS-FINMA)**

Projet de nouvelles dispositions et rapport explicatif

Invitation à prendre position : Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de révision partielle de l'ordonnance.

Délai de réponse : **19 août 2015**

Dépôt de la prise de position : Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Renato Degli Uomini
Laupenstrasse 27
CH-3003 Berne

ou

renato.degliuomini@finma.ch

Forme de la prise de position : Merci de transmettre en tout cas une version électronique (courriel ou support de données électronique) de la prise de position.

Publication de la prise de position : A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs des prises de position consentent à leur publication.

Questions complémentaires : Renato Degli Uomini
Tél. +41 (0) 31 327 94 83
renato.degliuomini@finma.ch

Contact médias : Vinzenz Mathys
Tél. +41 (0)31 327 19 77
vinzenz.mathys@finma.ch